

Dimanche après-midi



## UN AMOUR D'INSTITUTION<sup>1</sup>

REMARQUES, SUR LE CÔTÉ DROIT

par PIERRE LEGENDRE

Je vais vous faire une espèce de rapport administratif. Ce que j'ai à dire ici se présente à la façon d'un *rapport sur l'état de l'Union*, comme on dit dans un certain jargon de droit constitutionnel. Je vais discourir sur l'état de mon union avec l'Ecole, peut-être bien sur l'état de tous ceux qui s'unissent avec ça, peut-être bien aussi sur la manière dont on s'analyse avec ça.

Je n'ai jamais parlé dans l'Ecole, comme parleur inscrit d'avance au programme. J'ouvre la bouche pour la première fois, aujourd'hui, en pleine cérémonie; je parle donc conformément aux statuts, c'est-à-dire de plein droit. *(Applaudissements)*

D'ailleurs, ma rencontre-avec-Lacan comme on dit, puis mon entrée dans l'Ecole, plus tard, tout a commencé par là, par des discussions sur ce genre de rapport; plus précisément, par des discussions sur une référence monumentale, sur la référence à Rome dans un certain discours, autrement dit sur la fable, plusieurs fois romaine, des «pierres qui parlent»<sup>2</sup>. En fait d'histoire du nom et de ce qu'on appelle s'analyser avec ça, j'ai ma petite idée là-dessus; autrement dit, je me promène dans l'Ecole avec mon fantasme : on appelle ça faire de la science.

Je vais donc exposer ça devant tout le monde, sous la rubrique : *Un amour d'institution*.

Il y a quelque chose qui n'a pas été imprimé dans la petite plaquette du Congrès, c'est le sous-titre de la rubrique : *Remarques*, (je tiens beaucoup à la virgule), *sur le côté droit*.

Je vous signale encore que j'ai une rubrique de rechange... *(Applaudissements)*

Cette rubrique de rechange, ça fait tout de même plus sérieux : *Introduction au discours sans sujet*.

Je pensais tout à l'heure — enfin il y a quelques jours — qu'une réunion d'analystes c'est une république de grenouilles. Il s'y passe une histoire fabuleuse, une histoire d'enflés, ça fait qu'on a un bœuf sur la langue. Et que des analystes parlent en institution, c'est-à-dire en corps, ça produit toujours le même effet, l'effet bœuf; autrement dit, c'est crevant. Ce qui

1. Note après-coup, suivie de quelques autres. Les rires et applaudissements de l'assistance appellent de ma part ce commentaire : laissez-moi rire.

2. Pour la bonne compréhension académique, je rappelle l'ancienneté de la formule, avant même les textes chrétiens. Voir les lexicographes érudits sur le thème de la «pierre vivante» (en latin : *vivum saxum, vivi lapides*).

est crevant, c'est qu'on puisse croire qu'une Ecole existe et même qu'elle parle, ou qu'on soit en amour avec ça.

Je vais m'occuper de cette personne juridique. J'ai souvent noté pour ma gouverne qu'en général dans ces réunions on ne rigole pas. La farce des choses est cachée, on ne rit pas, parce que c'est sérieux; ça se passe du côté du sérieux maximum, et quand quelqu'un parle, c'est toujours plus ou moins sur le mode que-personne-ne-bouge ! (Applaudissements)

Cette raideur, j'appelle ça *le côté droit*; autrement dit, s'il y a de l'amour dans tout ça, c'est l'amour des statu( )s<sup>3</sup>, c'est de l'amour un peu raide. Au fond, là comme partout, la question de la transmission soulève la question de statufier, la question de l'amour-de-l'état. Qu'est-ce qu'il est possible d'en dire ? Après tout, je n'en sais rien moi non plus, faisant partie de la bande. Mais une chose est sûre, pour s'entendre là-dessus, il n'y a pas besoin de parler.

Dans une réunion d'une telle espèce, il y a ce qu'on dit, ce qu'on ne dit pas, ce qu'on devrait dire, ce qu'on est supposé avoir dit, ce qui n'est pas à dire, etc., ou même ce qu'on dit pour contredire, soi-disant. Chaque fois que l'institution prend de la consistance au point qu'on puisse en parler canoniquement, *on* devient sujet, *on* est la règle du *je, je*, en vérité, c'est *on*.

Cette idiotie, c'est l'idiotie juridique par excellence, l'idiotie qui fonde, enserme et colporte toute institution quelle qu'elle soit. Et par dessus le marché, l'idiotie juridique soulève quelque chose qui pourrait bien avoir à faire avec le psychotisme.

Or, le bon ton, dans les affaires d'institution, c'est le refoulement. Parlez-nous de névrose obsessionnelle, très bien. La névrose idéale en somme, les théoriciens d'institution sont pour. D'ailleurs Freud lui-même, nous dit-on, a bâti son petit travail sur l'*Avenir d'une illusion* avec cette référence essentielle. Naturellement, on néglige le fait que plus tard, dans une lettre à Laforgue si je ne m'abuse, il se soit réinterrogé là-dessus. Mais passons. Enfin, aujourd'hui, la folie, la folie sacrée dans la sacrée question des institutions, il n'est pas encore vraiment admis de s'y référer.

Si j'ai préparé un petit papier pour aujourd'hui et si j'ai accepté de très bon cœur de parler l'avant-dernier dans un pareil lieu liturgifié, c'est parce que ce qu'on appelle transmission de la psychanalyse, puisque transmission il y a paraît-il, est aussi une affaire d'institution et que les institutions, moi j'aime vraiment ça.

J'aime ça à juste titre, avec le juste titre, au titre de ce qu'on prétend défendre seul contre tous, «*erga omnes*» comme disent les juristes du droit civil dans leur charabia latinisant, c'est-à-dire au titre de ce qui, par hypothèse, est improuvable, sauf au moyen de preuves qui sont des fictions, des semblants de preuves et qui, en vérité, du point de vue de la fameuse vérité de ce qu'on prétend dire, ne prouvent rien du tout. La vérité de la vérité, comme le répètent encore les civilistes sans penser à mal, c'est la fameuse «question diabolique.» Autrement dit, défense d'aller voir ça de trop près.

J'interviens donc ici à juste titre comme tout le monde, dans cette Ecole bourrée de monde, c'est-à-dire canoniquement parlant en tant que quidam parmi les quidam, en tant que statufié garanti d'Ecole, au titre de l'analysant passant-passé analyste, comme on dirait : passé dans l'autre camp, il a foutu le camp en emportant son Autre.

J'interviens au titre de la preuve fictive, de cette justice fictive que je me suis rendue moi-même au cours de cette histoire d'un genre pas drôle du tout, et de cette suite d'emmerdements, qu'on appelle pompeusement l'analyse.

Je tenais à le préciser. Si j'ai pris le parti de parler *ici* à propos de ce qui s'est remué ou de ce qui est censé devoir se remuer sous le thème annoncé, c'est sur le ton de «je vais le dire»;

3. Orthographe libre : staturs ou statues.

autrement dit : «je vais me dénoncer», «22, je le dis.» Je vais tâcher de témoigner de *la partie fautive de tout témoignage qui puisse se concevoir pour parler de l'amour dans une institution*. Après tout, cette espèce de transfert-là, aussi artificiel que l'autre, ça doit bien pouvoir aussi s'analyser.

Pour simplifier, car je suis de la race pédagogue (tout le monde le sait), je me pose deux questions; je vais essayer de faire ce qu'il est possible de faire ici : soulever des questions, deux questions qui s'enchaînent plus ou moins, mais qui ont l'avantage de montrer que toute institution, fût-elle déclarée freudienne à la douane préfectorale où s'enregistrent les associations, toute institution fonctionne non seulement pour faire tout ce qu'on déclare à la douane, mais aussi pour faire quelque chose en douce, c'est-à-dire pour mettre du dogme à l'abri, et cela on ne le déclare pas.

\*

*Première question* : comment s'aime-t-on dans une école ? et *deuxième question* : qu'est-ce que veut dire, ou qu'est-ce que peut bien vouloir dire : avoir un accès d'école, comme on dit : un accès de fièvre ? Qu'est-ce que veut dire cet accès d'école qu'on appelle la passe ?

D'abord, première question : comment s'aime-t-on ? Evidemment, l'orthographe ici est à ne pas manquer. On peut écrire comme on voudra; ça marche dans les deux cas : *comment sème-t-on* ? Ce qui comporte aussi la question : *comment se sème-t-on* ?

On s'aime, et on sème et se sème en raisonnant. Mais ça aussi, comment l'écrire ? Pour l'orthographe, les deux orthographes (*raisonner* et *résonner*) fonctionnent admirablement. Mais pour bien me faire comprendre, j'épèle celle qui me paraît ici devoir s'imposer : *résonner*.

Je vais noter d'abord quelques petites choses. *On résonne d'abord de la formule E.F.P. dans une légalité du sens*. Cette formule, il faut la prendre dans le bon sens du sigle, dans le sens de ce qui se trouve officiellement scellé à la Préfecture de police, et non pas dans un autre sens qui serait le mauvais sens. *E* ne veut pas dire Etat par exemple; ce sens-là ne se dit pas. De même *F* n'est pas une allusion à la France, ou aux Français. Dans la légalité dont je parle, Paris sera la fin, et d'une drôle de façon : c'est un fin mot; mais *P* pourrait tout aussi bien désigner La psychanalyse ou tout ce qu'on voudra. On pourrait dire en langage pataquès : Etat Français de la Psychanalyse; on pourrait insister lourdement : Etat Français de la Psychanalyse des Paris Perdus, Etat Français avec Parisiennes, ça donnerait un beau sujet de tableau, comme on dit du côté des esthètes de la Culture.

*On résonne aussi.....*

(Interruption)

Après, vous parlerez après, c'est moi qui parle pour l'instant, j'ai dit que je parlais de plein droit.

(Rires)

*On résonne aussi de la maxime «ici, on dit ce qu'on veut»*; moi j'ajoute : parce que ça n'a pas d'importance. En termes de science politique banale, de science politique tout ce qu'il y a de vulgaire, ça s'appelle une idéologie, l'idéologie d'après laquelle, dans une institution, la parole doit — soulignons : *doit* — se passer sans cérémonie; cette idéologie, c'est l'idéologie gestionnaire, laquelle postule : l'institution, on peut s'en passer. Avec nous, il n'y en a pas. Autrement dit, la parole, on va vous passer ça.

Ce discours-là, innocemment conforme aux vulgarités gestionnaires, ne peut pas souffrir le droit. Je le trouve tout de même — allons-y, ne lésinons-pas sur la formule — je le trouve tout de même un peu gauche, on en reparlera.

*On résonne aussi du litige légendaire, du Litige à majuscule*. Je trouve très intéressante

la mise au net sur l'histoire de la communauté analytique en France. Enfin, voilà que cette affaire ne se transmet plus comme des ragots. Seulement, cette historiographie que je trouve très utile, elle produit aussi un autre effet, soi-disant inattendu peut-être. Elle vient combler une attente, l'attente d'un récit légendaire qui soit vrai.

J'ai lu en grosses lettres : l'excommunication. Ce mot-là, ce n'est pas n'importe lequel. Et ça m'a donné à penser. J'ai pensé au premier grand dossier connu dans ce qu'on appelle l'histoire des conciles œcuméniques; j'ai pensé au fameux «brigandage d'Ephèse», formule consacrée<sup>4</sup>, dans l'affaire des excommunications, au temps où ça se déchirait entre l'Orient et l'Occident sur la question de la nature du Christ. L'École nous est ainsi offerte comme hérésie, comme une hérésie réussie. Analystes, nous sommes des veinards, des veinards d'École. Dormons en paix, nous sommes sûrs de notre hérésie; ça au moins, c'est une hérésie vraiment réussie, l'Auteur du Brigandage veille sur nous. Autrement dit, nous avons à défendre, je le crains bien, une vérité géante.

J'ai comme l'impression qu'il se passe quelque chose de ce côté-là, et que l'excommunication du fameux Lacan, d'un Lacan devenu fameux, est proposée aussi au nouveau-venu dans l'École en tant que bonne tradition, tradition bonne à prendre, une bonne tradition vraiment exquise, pour la déguster.

En poussant un peu — après tout, allons-y —, ça pourrait donner quelque chose comme ça : essayez, mais essayez donc d'imiter l'Excommunication Souveraine, et avec vos moyens à vous, fussent-ils un peu faibles, essayez tout de même de vous en payer une tranche; ça fera souverainement analytique.

*On résonne aussi du bruit que font les voisins.* On ne sait plus où donner de la tête pour être dans le coup avec eux. Ça alors, c'est un souci pour les analystes garantis d'École. Parce que, ce qu'ils disent de nous les voisins, ce n'est pas juste. Je pense à toute ces homélies, d'une piété tordante, adressées dans la presse bien-pensante aux soi-disant analystes E.F.P. sur le thème : «délacanisez-vous !», «faites un effort, que diable !.»

Cela, c'est l'injustice à l'état pur; car, des efforts on ne fait que ça, et ça date de bien avant l'amour libéral avancé qu'encense aujourd'hui la presse désoppressante. Si on réfléchissait un peu plus sur ce que j'appelle le côté droit de la chose, on saurait que le Bien français, nous aussi on est pour; nous aussi, on est pour le quiproquo décentralisant, libérant, souriant, etc. L'École a fait tous les efforts imaginables pour suivre les conformismes successifs, pour être aussi centraliste que tout le monde. Et la preuve en est, qu'elle a fini par produire son propre code de la légalité dans son petit domaine.

L'École est un Etat centraliste encore un peu décentré. Mais laissons ça, ça c'est la peur des voisins, c'est avant tout l'affaire des voisins, c'est une petite question de mur mitoyen, la question de savoir comment en France il faut s'emmurer, légalement. Ce qui m'intéresse ici, en revanche, c'est la question suivante : pourquoi, mais pourquoi donc ne cherche-t-on pas à savoir ce qui peut pousser une École dite E.F.P. vers la reproduction, une reproduction passionnée des impasses de l'amour centraliste ? On ne cherche pas à le savoir, tout simplement parce que c'est défendu. On cherche d'autant moins à le savoir, qu'il s'agit de psychanalyse. Car en analyse, on ne sait pas où on va, et ça : ne pas savoir où on va, dans une institution c'est trop dangereux. Il faut veiller au grain. Alors, avec l'aide de la querelle savamment

4. Le Brigandage en question fut un synode réuni à Ephèse en 449, qui mit en échec les excommunications portées contre les hérétiques Nestoriens par le concile œcuménique d'Ephèse en 431. Se reporter à Hefele, historien classique de l'affaire. Je note, au passage, que les brigands, tout comme leurs adversaires, reçurent finalement l'appui de l'empereur Théodose.

entretenu avec la presse désoppressante, on va se fabriquer une Cause, une espèce de Statut de la Révolte. Pour ce genre d'entreprise, ça se bouscule, car la psychanalyse est convoquée par l'idéologie gestionnaire. La psychanalyse pourrait bien servir à ça aussi dans les sociétés industrielles, fragiles comme elles sont : des fois que les statues se mettraient à bouger et marcheraient toutes seules !

Dès lors qu'advierait-il, si le quiproquo était levé, un tout petit peu seulement ? Que deviendrait le Statut de la Révolte ? Les folies d'Etat seraient débordées. Voilà, je crois, ce que ressentent très bien les spécialistes de la littérature en désoppression. Tout le monde a peur que le truquage centraliste ne fonctionne plus. A mon avis, on se fait du souci pour rien, car la révolte ça reste effrayant pour tout le monde. Le fantasme «aimons-nous entre statu( )s», c'est-à-dire «veillons sur le statut, soyons sages chacun à sa place et nous deviendrons des statues», ce fantasme fonctionne à merveille. Et pour la démonstration, pour les travaux pratiques si vous préférez, prière de se référer au spectacle de l'assistance aux Séminaires.

*(Applaudissements)*

Le fond de l'affaire me paraît se rapporter à cela d'abord : qu'est-ce que l'état savant ? comme on dit : qu'est-ce que l'état amoureux ? Qu'est-ce que cet état-là, qui se manifeste et quand il se manifeste par l'étalage de la psychanalyse ? J'étudie en somme ici la psychanalyse comme l'amour d'institution poussé(e) un peu loin, même plutôt loin, jusqu'au paroxysme. Si on demande tant et tant à une institution jusqu'à exiger d'elle qu'elle existe, c'est que cet amour dépasse tout. Il dépasse tout ce qu'on peut en dire, parce qu'il n'y a pas de sujet pour le dire. En toute institution et bien entendu en toute institution vouée à la psychanalyse, *on entre dans le fantasme du Texte absolu*. C'est absolument nécessaire et c'est l'unique condition pour qu'on soit fondé à dire que l'institution en question existe bel et bien. On s'en sort en disant : c'est pas un texte, c'est une personne juridique; c'est ça le Texte absolu, c'est hallucinant.

Mes remarques portent sur la question suivante : qu'est-ce qu'on fabrique dans une institution avec cette personne-là ? Qu'est-ce qu'on fabrique, nécessairement, dès lors que cette personne-là se trouve là, dès lors qu'on postule une légalité universelle qui est la légalité de tout le monde, celle dont procède par exemple et notoirement le droit français ?

Je vais noter deux choses, à mes yeux essentielles :

a) Tout d'abord, ce qu'il y a d'essentiel avec la personne juridique, c'est qu'elle produit une scolastique et suppose le fantasme du Texte absolu, une croyance à l'état pur en somme, la croyance en une somme, c'est-à-dire en un écrit souverain. C'est comme la légende de cette hagiographie du Moyen Age oriental racontant l'histoire d'une lettre descendue du ciel qu'aurait écrite Jésus-Christ; cette légende a été remarquablement étudiée tout récemment par des érudits de l'histoire hagiographique. Dans cette légende, il y a deux propositions : une lettre est descendue du ciel; *plus* : il y en a qui disent que son auteur est Jésus-Christ. Au fond, c'est comme le code civil; cet alignement d'articles numérotés contient tout ce qu'on peut dire du droit civil; *plus* : il y en a qui savent (les historiens savants par exemple, ou certains civilistes instruits) tout le turbin de sa composition. Seulement le malheur, c'est que, scolastriquement, le code civil n'a pas d'auteur, il se suffit à lui-même de bout en bout, il se parle tout seul, ce texte-là n'est pas la parole de quelqu'un; ou bien alors, c'est la parole d'un Quelqu'un monstrueux, c'est-à-dire de personne. Ce *Quelqu'un-là*, ce peut être le peuple français, la France, le général de Gaulle, le président Poincaré, Napoléon, n'importe qui ou n'importe quoi. Autrement dit, ça n'a aucune importance et ça n'intervient qu'en second lieu, pour les commodités de la cause mythologique, c'est-à-dire pour les besoins de la transmission quand il faut absolument inventer un auteur mythologiquement plausible; et cet

auteur ne devient plausible, que s'il est devenu celui auquel on croit, c'est-à-dire si on peut le reconnaître comme idole. La scolastique — toute scolastique — c'est donc deux choses : premièrement *le Texte dépourvu de sujet*, et deuxièmement, ce qu'on appelle pompeusement *la recherche de la Vérité*, qui n'est rien d'autre qu'une chasse à l'Homme, une chasse à l'Homme avec majuscule (sur cet Homme-là j'ai montré ailleurs, que l'entassement historique des dogmes juridiques était très éloquent !); c'est une chasse aux idoles qu'on s'invente pour le soutenir, le remémorer et le reproduire ce Texte, et évidemment l'enrichir.

Scolastiquement, en tant qu'elle est appelée au lieu de l'institution comme Texte pour lequel on en pince, la Psychanalyse à majuscule se met à fonctionner de la même manière. L'élucubration théorique, qu'elle soit précise ou pas, fondée ou absurde, peu importe, se met à fonctionner comme glose du Texte; et ce Texte, on se met à l'appeler et on l'appellera La Psychanalyse. On fabrique de l'Etat, au sens juridique, un corps de droit qui se suffit à lui-même et qui suffit comme ça. De la même façon toujours scolastique, pour que ça devienne communicable, il faut emprunter le détour de l'idole; Freud et Lacan sont convoqués en ce lieu du monstre, ils deviennent des de Gaulle ou des Napoléon, des monstres sacrés comme dit la littérature désoppressante. Cette affaire-là met tout le monde en transes, c'est bien le mot : c'est du sacré. N'y touchez pas.

b) Je voudrais maintenant noter une deuxième chose : tout se passe comme si l'accès aux institutions comportait finalement un mécanisme beaucoup plus complexe qu'on ne le pense généralement. La pensée sur les institutions, au sein des institutions, j'appelle ça une pensée-Général (avec majuscule, Général, évidemment). On évite donc soigneusement de soulever la question de ce que ne dit pas une pensée pareille, car ce qui ne se dit pas ferait chanceler les penseurs. Au fond de nos systèmes juridiques, il y a cette affaire du Texte sans sujet. Ça repose sur l'interdiction de la parole. Là, il n'est pas question de transmettre quoi que ce soit, il suffit d'y être. C'est un discours en dur, c'est un discours-de-pierre (rappelez-vous ma référence à la répétition romaine). Ça se passe sans intermédiaire, sans marchandage aucun et, si j'ose dire, sans névrose aucune, car ce serait plutôt de la psychose. Il traîne du psychotisme dans le fond des institutions et de toute institution, c'est le moins qu'on puisse dire.

Cela, c'est la partie délirante à proprement parler, mais il y a la partie transmission et, de ce côté-là, ça fonctionne tout autrement. C'est la partie de la scolastique où se joue la reproduction des idoles, où fonctionne la chasse à l'Homme, il y a du bouillonnement symbolique là-dedans, la Loi fonctionne, on sait ce que serait un objet et même, à la rigueur, on sait le prix qu'on doit payer pour en changer.

Je crois pouvoir avancer une contre-épreuve de tout ce que je viens d'indiquer, en évoquant une petite expérience personnelle de la passe, ma passe de quidam dans l'Ecole.

\*

J'en arrive à la *Question II*. J'en arrive à la question de la Passe. Cette question, je vais en traiter dans les conditions que j'ai dites en commençant cet exposé, conditions à ne pas oublier.

Pour en parler, je vais être obligé de dire comment j'en suis arrivé là; je m'excuse de l'indécence, je vais être obligé de m'exposer, de parler de mon *autre-analyste*.

J'en suis arrivé là — comme on dit : «J'arrive au bout, ça va être la fin de mes malheurs»; et comme on dit aussi : «C'est la fin du terme, v'là l'échéance, je vais régler mes comptes



avec mon propriétaire.» Et puis aussi, dans mon idéologie du moment, la *passé* tombait plutôt à pic, ça collait parfaitement avec mon fantasme de faim d'institutions, avec mon épiluchage de mon fantasme, avec ce que j'ai évoqué en commençant mon espèce d'exposé en disant : les institutions, moi j'aime ça.

Alors, la question de la *passé*, je la résumerai ici en disant : *qu'est-ce donc*, (d'après ma petite expérience), *que cette affaire de fin* (écrivons *f i n*) *dans la fameuse passé* ? Qu'est-ce que je peux en dire après-coup ? Je suis, peut-être bien, assez loin de tout ça maintenant, pour en dire quelque chose à d'autres; sans doute aussi, pour dire en même temps : à d'autres cette affaire-là, ce n'est plus à moi qu'on fait croire ça. J'ajoute pour l'anecdote que l'idée m'est venue à Deauville d'avoir envie d'en parler, mais ailleurs que dans le discours-questionnaire préparé pour y répondre; j'ai eu envie d'en parler, mais autrement que pour répondre à la question toute préparée : qu'est-ce que la *passé* ? Pour moi, ça sentait un peu trop le jeu des questions : mille balles à celui qui dira ce que c'est !

Le jeu des questions, il faut le dire, c'est de l'institution, ça sent l'institution à plein nez. La question pour moi en jeu dans la *passé*, ce n'est pas tant : qu'est-ce que la *passé* ? Ce serait plutôt : qu'est-ce que l'Ecole et qu'est-ce qu'on prétend faire avec ça, quand on prétend en arriver là, arriver jusqu'à cette extrémité qui s'appelle la *passé* ? Pour moi, c'est vraiment une question fondamentale, parce que ça soulève la question de fond de toutes les institutions, la question qu'on ne pose jamais (hormis ce qui s'en colporte dogmatiquement) : qu'est-ce que c'est que cette chose-là, une institution, et qu'est-ce qu'on vient y faire avec une telle passion ?

Lacan a résumé, me semble-t-il, son point de vue à Deauville par un propos des plus sérieux — je veux dire : des plus sérieusement nostalgiques —, quand il a dit : «Bien entendu — je cite —, c'est un échec complet cette *passé*.» Moi, j'ai très bien entendu, car j'ai toujours entendu dire ça chez les grammairiens les plus instruits des institutions, dès lors qu'ils s'approchaient un peu trop près de leur texte. Quand on a tout dit, il y a encore quelque chose à dire, dans le genre très résistant; il y a comme un os. On se ronge partout, dans toutes les espèces d'institutions, pour éviter d'en dire trop. Trop en parler, ça risque de vous démolir toute une institution; à ce moment-là, la croyance fout le camp.

La question évacuée de la *passé*, c'est à mon avis celle-là d'abord : la question du commencement, la question de savoir comment, avant même d'avoir ouvert la bouche sur sa propre analyse, on en arrive à croire à ça, comment on en arrive là, à ce point-là, c'est-à-dire comment on arrive en croyant d'Ecole garanti; autrement dit, la question de savoir en question, c'est la question de savoir comment la *passé* est d'abord une figure, une inscription d'Ecole et repérable comme telle, comme elle fait figure dogmatiquement et à quoi ça ressemble dans la textualité de l'Ecole. Autrement dit, *on évite d'avoir à s'affronter à la question délirante du Texte sans sujet*.

Dans cette petite enquête, ici, où pour un peu je me dévoilerais, il y a un indice révélateur. Les considérations analytiques sur la *passé* se préoccupent un peu trop de Lacan-par ci, Lacan-par là; c'est trop insistant sur le thème «sauvons-nous, tirons-nous du fantasme Lacan», pour que ce ne soit pas suspect d'être un peu lourd sur l'histoire de n'en rien savoir. La façon la plus efficace pour s'en sortir à peu de frais, pour ne pas avoir à analyser ça, c'est évidemment de dire : le fantasme Lacan, il n'y en a pas, c'est de La Psychanalyse qu'il s'agit. Autrement dit, la *passé* est entrée dans le code; le passant-passé, c'est un article du code Napoléon; ou si vous préférez, c'est céleste, ça n'a pas d'auteur connu, c'est l'affaire de la lettre descendue du ciel qui recommence. On doit vivre et mourir pour ça.

C'est sûrement vrai, c'est une question de vie ou de mort. Et à condition d'entrer dans ce délire-là, on pourra devenir Un, Un-analyste, un-analyste-immortel.

Puis, dans un second temps, le signifiant rebelle, celui qu'il faut oublier à tout prix, revient en force et forcément, pour que la scolastique reprenne ses droits, pour qu'il y ait du commentaire sur le comment-taire-ça. Le fantasme Lacan revient en tant que fondateur d'idole, en tant que garantie absolue et absolutiste de tout ce qui se dira indéfiniment comme commentaire là-dessus.

Je dis que l'École joue gros avec ça, elle joue du côté du fantasme avec lequel on peut jouer pour soutirer quelque chose de ce qu'on appelle La Psychanalyse, de la référence-monument. Je prétends à mon tour que ça, au moins, ça s'analyse, et qu'en effet il faudrait avoir recours aux témoins, c'est-à-dire à tous les preneurs, à toutes les parties prenantes appelées à s'analyser avec ça finalement, et, entre autres témoins, à Jacques Lacan. A mon avis, Lacan n'a pas beaucoup parlé, lui non plus, en dépit de son «bien entendu», litote qui demanderait quelques éclaircissements; il n'a pas beaucoup parlé, lui non plus, comme témoin, c'est-à-dire finalement en tant qu'analysant, sur ce point précis.

Si j'ai foncé dans la passe, et si ça m'a vraiment beaucoup servi, c'est parce que d'abord et avant tout je voulais avancer un peu plus dans l'épluchage de mon fantasme, de mon fantasme avec le droit, avec la science qui tient debout. Côté droit, j'en connais un petit bout, comme on dit; je m'étais construit avec ce fantasme-là, qui peut se dire encore : faire son Droit. Mais là, j'étais tombé sur du dur, sur du vraiment dur à avaler, trop dur pour que j'en reste là. J'étais donc entré en analyse, il y a  $x$  années. Et ce qu'on appelle sans doute le destin avait voulu que je tombe sur un analyste très consistant, très consistant question Surmoi; disons que j'étais tombé sur un para, un para-psychanalyste (comme on dit la para-psychologie), pour qui la division, c'est de la division blindée; un analyste qui vous interdit la parole. J'étais tombé pile sur la Mère-Patrie en personne.

Quand je suis entré dans cette fameuse passe, finalement, je dois dire que je n'étais pas dépaysé; cela m'était très familier ce genre de quiproquo dans une institution, ce genre de quiproquo sur le Désir-de-l'Autre dans une institution. Et cela m'était d'autant plus familier, qu'entre mon discours d'autre des autres d'en-face (ceux qui avaient franchi le Rubicon, comme disent les criminologues-juristes), et ceux qui précisément avaient fait le coup d'Etat, ceux qui avaient en charge la chose *jurydique*, il y avait accord complet et tu (tacite, comme disent encore les juristes), pour ne pas toucher à la sacrée question, à la question de savoir si l'on n'a pas à faire, en toute complicité, au Texte sans sujet.

Autrement dit, à partir de cette connivence, moyennant ce que dans le langage des juristes romanisants (car c'est une formule de juriste, je le signale en passant) on appelle une ignorance crasse, c'est-à-dire en pleine innocence, la passe peut fonctionner, c'est-à-dire produire les effets de ce qu'on appelle (dans la langue très savante) une *ordalie*. Une ordalie, ça consiste essentiellement à manipuler le témoignage, en offrant à celui qui subit la divine épreuve *un délire de vérité prêt à parler*. Et au bout du compte, dans toutes les ordalies répandues sur la terre, quelle que soit la variété des systèmes juridiques, c'est Dieu-qui-parle, et ce discours transite toujours par un jury, par des juristes. En histoire du droit, on appelle ça une épreuve de droit barbare.

Dans le cas de la passe, qu'est-ce qu'on se passe en effet ? On fait passer (au sens de «passe à ton voisin»), on se passe un discours ayant trait à ce qui s'appelle — c'est la formule tout de même — devenir analyste; on se passe un discours ayant trait à quelque chose qui n'est pas reconnaissable, qui n'est pas du domaine du reconnaissable *dans l'institution*, on se passe du non reconnu, quelque chose qui vient de loin, du Texte sans sujet. Ça, c'est de la barbarie garantie (au sens technique de l'histoire du droit), sous un déguisement scolastique.

En l'occurrence, c'est d'ailleurs tellement présent comme tel, c'est d'autant plus garanti

barbare et ordalique, qu'on s'est donné un mal de chien pour garantir tout ça délacanisé, pour garantir tout ça hors auteur. La passe est une épreuve-preuve; comme telle, la passe est justiciable de ce qu'on peut apprendre de ces choses-là par l'histoire du droit en premier lieu, puis éventuellement par la psychanalyse mobilisée d'une certaine façon.

Ici, je me suis posé, après-coup, deux petites questions, pour mon compte : a) qu'est-ce que je venais faire dans la passe et : b) qu'est-ce qu'il pouvait faire le jury ?

Qu'est-ce que je venais faire dans la passe ? Eh bien, je venais délirer; la passe, je l'appelais comme passage délirant. Je venais dire que j'en avais marre de délirer au compte d'un autre, au compte de mon premier analyste, et que je voulais me mettre à mon compte. Je venais dire mon amour à l'institution imaginaire, mon amour du code — je venais refaire mon droit —, je venais dire que je voulais me faire posséder, parce que là on annonçait en toutes lettres : on peut être Un-analyste.

Et qu'est-ce qu'il pouvait faire le jury ? Il devait faire ce qu'il a à faire, parce que moi je crois que c'est très utile cette passe, et qu'il faut garder ça le plus longtemps possible, pour ceux que ça peut intéresser; il y a peut-être des gens à qui ça peut être très utile, en tout cas ça m'a été très utile. On peut ajouter que c'est très intéressant la passe, du point de vue de la connaissance du phénomène institution, pour mettre en évidence, comme par une contre-épreuve, la méprise qu'il y a à prétendre parler dans une institution.

Alors, que devait-il faire le jury, auquel par passeurs interposés je m'adressais ? Le jury devait *résonner*. (*Rires*)

Je ne vois pas ce qu'il y a à rire, ça n'est pas maintenant, ça va venir peut-être...

Je reprends. Le jury devait *résonner*, renvoyer le discours, faire ce qu'il doit faire et dire *oui*. Qu'est-ce que ça veut dire un pareil *oui* ?

Ça veut dire d'abord : «Tu l'as dit; t'as dit que tu voulais être Un-analyste. C'est vrai que tu l'as dit.» Mais ça veut dire aussi : «Mais t'es fou de vouloir ça.» Et si on pousse un peu, ça veut dire encore : «Mais, nous aussi, on est fous; en tant que sujets-statufiés-garantis d'Ecole, on ne croit qu'à ça.» Autrement dit, dans la passe, c'est le délire qui passe.

Que le jury dise *non*, j'en ai tiré pas mal de conclusions sur le divan de quelqu'un. Mais mon refus notoire du Refus (majuscule) déclaré par le Jury (majuscule) a provoqué comme qui dirait des remous dans l'Ecole. Pourquoi ? Tout simplement, me semble-t-il, parce que ce qu'on s'imagine dans un Jury on ne le sait pas, on ne le saura jamais. Et on peut s'imaginer n'importe quoi, y compris qu'il s'agit d'analyse, quand en vérité on se trouve plongé dans un délire d'institution. Quand un jury s'expose de la sorte, quand il veut faire l'intelligent du côté d'un délire d'institution, où il est lui-même partie prenante, ça veut dire qu'il prétend parler. Il n'a pas à parler, le jury, car alors il renvoie le quidam dans un hors-lieu, il le renvoie à la psychose.

Mon refus du Refus signifiait : «C'est moi qui ai dit quelque chose et qui ai quelque chose à dire; c'est moi qui cherche mon sujet dans ce discours, et pas un autre.» Un jury ne parlera jamais, c'est un fantasme. C'est le fantasme des pierres qui parlent. Après avoir dit oui, s'il veut dire non, il peut, mais pas en tant que jury; les quidam seulement, composant le jury, en leur nom propre. Faut pas voter sur la parole de quelqu'un, ou alors on retombe dans le code, dans l'ordalie, dans la pratique de l'Etat, c'est une cruauté d'Etat; on tombe dans l'état de droit, tel qu'en résonnent les juristes indéfiniment, reproducteurs du discours-monument.

Un quidam peut dire à l'ex-passant : «T'es mal barré, barre-toi.» Mais alors, qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire de dire cela à quelqu'un ? On retombe du côté de l'analyse, ça ne peut plus être de la passe. Mais si c'est de l'analyse, ça voudrait dire qu'on ferait de la co-gestion de l'analyse; on retombe dans du délire.

Cela veut dire : tout ce qui va dans la passe, c'est du mal barré, pour tout le monde, parce que la passe ça consiste à mettre en commun du délire d'institution, à produire La Psychanalyse comme institution. La formule scolaire pourrait être alors : c'est du *non*, identifié comme tel; c'est de la négation à l'état pur et en impasse, qui ne peut pas se savoir comme sujet.

Qu'est-ce que c'est ce Non, au fin fond de l'institution ? Voilà une question, et qui dépasse nos petits problèmes d'Ecole et qui, partant, donne à la passe sa valeur vis-à-vis d'une connaissance non comique des institutions. Dans la passe, le sujet est en trop. L'intérêt de la passe précisément, c'est d'être *un artifice d'école*, qui en dit très long sur l'Ecole et sur toute institution en général. L'avantage de la passe, c'est de faire débloquer la personne (la personne juridique notamment) et de souligner que les psychanalystes, comme tout le monde, ils courent dans les institutions sans savoir. Cela n'est pas spécial à la psychanalyse, mais il y en a qui croient que dans la psychanalyse qui se dit *EFP* ça ne peut pas avoir lieu, ça serait trop renversant. En tout cas, je ne vois pas pourquoi s'étonner.

Ce que fait l'Ecole avec ça, les analystes auraient intérêt à le savoir, à tenter d'y comprendre quelque chose, à cause de cette affaire des fondements imaginaires de l'Ecole, de cette affaire de ce qui la fonde dans l'ordre des institutions éternelles, dans l'ordre de ce qui se fait de plus courant pour faire courir ce qu'on appelle les foules. C'est comme analystes se disant tels, que nous avons intérêt à tâcher d'en savoir quelque chose, à cause de cette affaire du Texte sans sujet; pas pour l'Ecole.

Voilà, je vous remercie d'avoir bien voulu m'écouter.

*(Applaudissements)*

## CONCLUSIONS

par JACQUES LACAN

Je dois conclure ce Congrès. C'est tout au moins ce qui a été prévu.

Freud s'est vivement préoccupé de la transmission de la psychanalyse. Le comité qu'il avait chargé d'y veiller s'est transformé dans l'institution psychanalytique internationale, l'I.P.A. Je dois dire que l'I.P.A., si nous en croyons notre ami Stuart Schneiderman, qui a parlé hier, pour l'instant n'est pas vaillante. Il est certain que ce Congrès représente, avec cette salle pleine, quelque chose qui équilibre l'I.P.A.

Freud, désignant ce qu'il appelait sa «bande», sans qu'on sache très bien si «sa bande», ça doit s'écrire «ç-a», Freud a inventé cette histoire, il faut bien le dire assez loufoque, qu'on appelle l'inconscient; et l'inconscient est peut-être un délire freudien. L'inconscient, ça explique tout mais, comme l'a bien articulé un nommé Karl Popper, ça explique trop. C'est une conjecture qui ne peut pas avoir de réfutation.

On nous a parlé de sexe sans sujet. Est-ce que ça veut dire pour autant qu'il y aurait un rapport sexuel qui ne comporterait pas de sujet ? Ce serait aller loin; et le rapport sexuel, dont j'ai dit qu'il n'y en avait pas, est censé expliquer ce qu'on appelle les névroses. C'est ce pourquoi je me suis enquis de ce que c'était que les névroses. J'ai essayé de l'expliquer dans ce qu'on appelle un enseignement. Il faut croire que quand même cet enseignement a eu un certain poids puisque j'ai réussi à avoir toute cette assistance.

Cette assistance, je dois dire, ne m'assiste pas. Je me sens au milieu de cette assistance particulièrement seul. Je me sens particulièrement seul parce que les gens à qui j'ai affaire comme analyste, ceux qu'on appelle mes analysants ont avec moi un tout autre rapport que cette assistance. Ils essaient de me dire ce qui chez eux ne va pas. Et les névroses, ça existe. Je veux dire qu'il n'est pas très sûr que la névrose hystérique existe toujours, mais il y a sûrement une névrose qui existe, c'est ce qu'on appelle la névrose obsessionnelle.

Ces gens qui viennent me voir pour essayer de me dire quelque chose, il faut bien dire que je ne leur réponds pas toujours. J'essaie que ça se passe; du moins je le souhaite. Je souhaite que ça se passe, et il faut bien dire que beaucoup de psychanalystes en sont réduits là. C'est pour ça que j'ai essayé d'avoir quelque témoignage sur la façon dont on devient psychanalyste : qu'est-ce qui fait qu'après avoir été analysant, on devienne psychanalyste ?

Je me suis, je dois dire, là-dessus enquis, et c'est pour ça que j'ai fait ma Proposition, celle qui instaure ce qu'on appelle la passe, en quoi j'ai fait confiance à quelque chose qui s'appellerait transmission s'il y avait une transmission de la psychanalyse.

Tel que maintenant j'en arrive à le penser, la psychanalyse est intransmissible. C'est bien ennuyeux. C'est bien ennuyeux que chaque psychanalyste soit forcé — puisqu'il faut bien qu'il y soit forcé — de réinventer la psychanalyse.

Si j'ai dit à Lille que la passe m'avait déçu, c'est bien pour ça, pour le fait qu'il faille que chaque psychanalyste réinvente, d'après ce qu'il a réussi à retirer du fait d'avoir été un temps psychanalysant, que chaque analyste réinvente la façon dont la psychanalyse peut durer.

J'ai quand même essayé de donner à cela un peu plus de corps; et c'est pour ça que j'ai inventé un certain nombre d'écritures, telles que le S barrant le A, c'est-à-dire ce que j'appelle le grand Autre, car c'est le S, dont je désigne le signifiant qui, ce grand A, le barre; je veux dire que ce que j'ai énoncé à l'occasion, à savoir que le signifiant a pour fonction de représenter le sujet, mais et seulement pour un autre signifiant — c'est tout au moins ce que j'ai dit, et il est un fait que je l'ai dit — qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que dans le grand Autre, il n'y a pas d'autre signifiant. Comme je l'ai énoncé à l'occasion, il n'y a qu'un monologue.

Alors comment se fait-il que, par l'opération du signifiant, il y ait des gens qui guérissent ? Car c'est bien de ça qu'il s'agit. C'est un fait qu'il y a des gens qui guérissent. Freud a bien souligné qu'il ne fallait pas que l'analyste soit possédé du désir de guérir; mais c'est un fait qu'il y a des gens qui guérissent, et qui guérissent de leur névrose, voire de leur perversion.

Comment est-ce que ça est possible ? Malgré tout ce que j'en ai dit à l'occasion, je n'en sais rien. C'est une question de truquage. Comment est-ce qu'on susurre au sujet qui vous vient en analyse quelque chose qui a pour effet de le guérir, c'est là une question d'expérience dans laquelle joue un rôle ce que j'ai appelé le sujet supposé savoir. Un sujet supposé, c'est un redoublement. Le sujet supposé savoir, c'est quelqu'un qui sait. Il sait le truc, puisque j'ai parlé de truquage à l'occasion; il sait le truc, la façon dont on guérit une névrose.

Je dois dire que dans la passe, rien n'annonce ça; je dois dire que dans la passe, rien ne témoigne que le sujet sait guérir une névrose. J'attends toujours que quelque chose m'éclaire là-dessus. J'aimerais bien savoir par quelqu'un qui en témoignerait dans la passe qu'un sujet — puisque c'est d'un sujet qu'il s'agit — est capable de faire plus que ce que j'appellerai le bavardage ordinaire; car c'est de cela qu'il s'agit. Si l'analyste ne fait que bavarder, on peut être assuré qu'il rate son coup, le coup qui est d'effectivement lever le résultat, c'est-à-dire ce qu'on appelle le symptôme.

J'ai essayé d'en dire un peu plus long sur le symptôme. Je l'ai même écrit de son ancienne orthographe. Pourquoi est-ce que je l'ai choisie ? s-i-n-t-h-o-m-e, ce serait évidemment un peu long à vous expliquer. J'ai choisi cette façon d'écrire pour supporter le nom symptôme, qui se prononce actuellement, on ne sait pas trop pourquoi «symptôme», c'est-à-dire quelque chose qui évoque la chute de quelque chose, «ptoma» voulant dire chute.

Ce qui choit ensemble est quelque chose qui n'a rien à faire avec l'ensemble. Un sinthome n'est pas une chute, quoique ça en ait l'air. C'est au point que je considère que vous là tous tant que vous êtes, vous avez comme sinthome chacun sa chacune. Il y a un sinthome il et un sinthome elle. C'est tout ce qui reste de ce qu'on appelle le rapport sexuel. Le rapport sexuel est un rapport intersinthomatique. C'est bien pour ça que le signifiant, qui est aussi de l'ordre du sinthome, c'est bien pour ça que le signifiant opère. C'est bien pour ça que nous avons le soupçon de la façon dont il peut opérer : c'est par l'intermédiaire du sinthome.

Comment donc communiquer le virus de ce sinthome sous la forme du signifiant ? C'est ce que je me suis essayé à expliquer tout au long de mes séminaires. Je crois que je ne peux pas aujourd'hui en dire plus.